

Mesdames et messieurs les instituteurs et
professeurs des écoles

Sous couvert de Mesdames et messieurs les
inspecteurs de l'éducation nationale

Besançon, le 13 avril 2015

**Division des personnels
enseignants**
Service Gestion Collective

Dossier suivi par
Solange LUCAS
Téléphone
03 81 65 48 56
Télécopie
03 81 65 48 92
Mél.
[ce.gestco.dsden25
@ac-besancon.fr](mailto:ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr)

26 avenue de
l'Observatoire
25030 Besançon
cedex

Objet : Mouvement départemental des personnels enseignants du 1^{er} degré pour la
rentrée 2015.

Références :

- Note de service n° 2014-145 du 06-11-2014 publiée au BOEN n°42 du 13 novembre 2014.
- Règles départementales du mouvement (annexées à ce document et disponibles sur le site internet de la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN), dans la rubrique Personnels/carrière, mouvement départemental des enseignants du 1^{er} degré).

La procédure relative au mouvement départemental des personnels enseignants du 1^{er} degré, instituteurs et professeurs des écoles, au titre de l'année scolaire 2015-2016, est organisée conformément aux règles départementales du mouvement présentées au comité technique spécial départemental réuni le mardi 17 mars 2015.

Tous les candidats à la mutation, enseignants affectés sur un poste à titre provisoire, néo-titulaires, enseignants entrant dans le département et enseignants souhaitant changer d'affectation, sont invités à prendre connaissance des règles départementales et à formuler des vœux sur le serveur informatique SIAM/I-PROF durant la période d'ouverture du mercredi 15 avril 12h00 au jeudi 23 avril 2015 12h00.

Afin de faciliter les démarches des enseignants dans ce processus, un dispositif d'aide et de conseil est mis en place au sein de la direction des services départementaux de l'éducation nationale. Les candidats à une mutation peuvent prendre contact avec le service de la gestion collective des personnels enseignants du 1^{er} degré, cellule « mouvement », qui est à leur disposition du 9 avril au 3 juillet 2015, du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 13H30 à 17H00 par téléphone au 03 81 65 48 56 ou par courrier électronique ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr.

J'attire votre attention sur le point suivant :

- les enseignants qui participent au mouvement départemental sont invités à consulter leur barème sur SIAM du jeudi 7 au mardi 12 mai 2015. En cas de désaccord, ils doivent adresser un courrier explicatif, de préférence par courriel, pour le mardi 12 mai 2015 au plus tard, à la direction des services départementaux de l'éducation nationale, service de la gestion collective des personnels enseignants du 1^{er} degré.

Pour la phase principale, les personnels nommés à titre provisoire et ceux venant d'un autre département formuleront des vœux précis (école) et au moins un vœu géographique (secteur, commune, regroupement de commune), cinq minimum sont recommandés.

A l'issue de la phase principale du mouvement, une phase d'ajustement aura lieu le 2 juillet. Cette phase concerne :

1. les enseignants restés sans poste (entrants ou affectés à titre provisoire en 2014/2015), les affectations seront prononcées jusqu'à épuisement des postes disponibles. **Ils ne déposent pas de vœux**, ceux de la phase principale étant réutilisés et complétés si besoin par la fiche d'informations complémentaires remplie par tous les enseignants affectés à titre provisoire (annexe 11 à renvoyer au service gestion collective pour le 24 avril 2015),
2. les enseignants affectés à titre définitif sur une zone de secteur d'ajustement ou sur une zone départementale d'ajustement. Ils seront nommés au barème dans leur zone au vu d'une fiche de souhaits indicatifs, (annexe 9 à renvoyer au service gestion collective pour le 24 avril 2015).
3. les titulaires remplaçants qui travailleront à temps partiel devront renseigner une fiche de souhaits indicatifs (annexe 10 à renvoyer au service gestion collective pour le 24 avril 2015).

Les enseignants qui sollicitent l'octroi d'une priorité au titre du handicap ou de la maladie grave de l'enseignant, du conjoint ou de l'enfant doivent, pour le 22 avril 2015, transmettre sous pli confidentiel un dossier médical au médecin de prévention ou au docteur ROBBE, conseiller technique du recteur, RECTORAT - 10 rue de la convention - 25030 BESANCON CEDEX.

De même, les enseignants qui souhaitent faire valoir des éléments d'ordre social doivent prendre rendez-vous, pour le 22 avril 2015, avec Mme BALANDIER-VALANCE, assistante sociale en faveur des personnels, à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Doubs. (tel : 03 81 65 48 66, mel : catherine.balandier-valance@ac-besancon.fr)

L'inspecteur d'académie, directeur
académique des services de l'éducation
nationale du département du DOUBS,

signé

Jean-Marie Renault

- Annexes :
- Annexe 1 : Composition des zones de secteur d'ajustement.
 - Annexe 2 : Composition des zones géographiques.
 - Annexe 3 : Liste des écoles à sujétions spéciales.
 - Annexe 4 : Calendrier prévisionnel des opérations de mouvement.
 - Annexe 5 : Procédure de saisie des vœux.
 - Annexe 6 : Lexique
 - Annexe 7 : Principales modifications apportées au règlement du mouvement
 - Annexe 8 : Règles départementales du mouvement
 - Annexe 9 : Fiche de souhaits indicatifs TSEC - TDEP
 - Annexe 10 : Fiche de souhaits indicatifs TR à temps partiel
 - Annexe 11 : Fiche de renseignements complémentaires (personnels nommés à titre provisoire en 2014/2015 ou devant obligatoirement participer au mouvement)
 - Annexe 12 : Liste des postes

ANNEXE 1

Composition des zones de secteur d'ajustement.

zone de secteur d'ajustement de BESANCON (IEN B6)
(rayon de 20km)

COMMUNES	Distance de Besançon	COMMUNES	Distance de Besançon
BESANCON	0	MARCHAUX	13
AUDEUX	13	MISEREY-SALINES	9
AUXON-DESSOUS	11	MONTFAUCON	9
AUXON-DESSUS	9	MONTFERRAND LE CHATEAU	14
AVANNE-AVENEY	9	MORRE	7
BEURE	7	NANCRAY	16
BOUCLANS	20	NOIRONTE	14
BOUSSIERES	16	NOVILLARS	10
CHALEZEULE	6	OSSE	20
CHATILLON LE DUC	9	PELOUSEY	12
CHAUCENNE	13	PIREY	7
CHEMAUDIN	14	POUILLEY LES VIGNES	6
CUSSEY/L'OGNON	14	PUGEY	12
DANNEMARIE/CRETE	16	RECOLOGNE	16
DELUZ	20	ROCHE LEZ BEAUPRE	8
DEVECEY	12	ROUTELLE	20
ECOLE-VALENTIN	6	SAINT-VIT	20
EMAGNY	17	SAONE	13
FONTAIN	12	SERRE LES SAPINS	12
FRANCOIS	11	THISE	8
GENEUILLE	12	THORAISE	14
GENNES	12	VAIRE-ARCIER	13
GRANDFONTAINE	14	VIEILLEY	17
LARNOD	15	VILLERS-BUZON	17
LAVERNAY	20	VORGES LES PINS	15
MAMIROLLE	14		

zone de secteur d'ajustement de BAUME LES DAMES (IEN B3)
(rayon 15 km)

COMMUNES	Distance de Baume les Dames	COMMUNES	Distance de Baume les Dames
BAUME LES DAMES	0	PONT LES MOULINS	6
AISSEY	14	POULIGNEY LUSANS	15
AUTECHAUX	5	ROULANS	11
CHAMPLIVE	13	SAINT-HILAIRE	10
GUILLON LES BAINS	10	SAINT-JUAN	11
LAISSEY	13	VILLERS SAINT-MARTIN	7
PASSAVANT	14		

zone départementale d'ajustement de VALDAHON (IEN B2)
(rayon 15 km)

COMMUNES	Distance de Valdahon	COMMUNES	Distance de Valdahon
VALDAHON	0	L'HOPITAL DU GROSBOIS	11
AVOUDREY	9	LORAY	15
EPENOY	6	NODS	8
ETALANS	9	PASSONFONTAINE	12
FALLERANS	5	VERCEL-VILLEDIEU LE CAMP	6
FLANGEBOUCHE	12		

zone de secteur d'ajustement d'ORNANS (IEN B2)
(rayon 20 km)

COMMUNES	Distance de Ornans	COMMUNES	Distance de Ornans
ORNANS	0	EPEUGNEY	13
AMANCEY	16	ETERNOZ	20
CHANTRANS	9	MONTROND LE CHATEAU	15
DESERVILLERS	17	TARCENAY	10
DURNES	12	VUILLAFANS	8

zone de secteur d'ajustement de QUINGEY (IEN B1)
(rayon 20 km)

COMMUNES	Distance de Quingey	COMMUNES	Distance de Quingey
QUINGEY	0	FOURG	10
ARC ET SENANS	12	LIESLE	8
BYANS SUR DOUBS	6	MYON	18
CHARNAY	8		

zone de secteur d'ajustement de MONTBELIARD (IEN M2)
(rayon de 15km)

COMMUNES	Distance de Montbéliard	COMMUNES	Distance de Montbéliard
MONTBELIARD	0	FESCHES LE CHATEL	14
AIBRE	12	GRAND-CHARMONT	6
ARBOUANS	4	HERIMONCOURT	13
AUDINCOURT	7	MANDEURE	15
BADEVEL	15	MATHAY	12
BART	4	NOMMAY	9
BAVANS	8	PRESENTEVILLERS	8
BETHONCOURT	4	RAYNANS	9
BOURGUIGNON	14	SELONCOURT	9
COURCELLES LES MONTB.	1	SOCHAUX	6
DAMBENOIS	11	SAINTE-MARIE	11
DAMPIERRE LES BOIS	11	SAINTE-SUZANNE	2
DAMPIERRE SUR LE DOUBS	8	TAILLECOURT	8
DASLE	11	VALENTIGNEY	9
ETOUVANS	12	VANDONCOURT	13
ETUPES	7	VIEUX-CHARMONT	7
EXINCOURT	5	VOUJEAUCOURT	6

zone de secteur d'ajustement de L'ISLE SUR LE DOUBS (IEN M1)
(rayon 15 km)

COMMUNES	Distance de L'Isle sur le Doubs	COMMUNES	Distance de L'Isle sur le Doubs
L'ISLE SUR LE DOUBS	0	LOUGRES	13
ANTEUIL	13	MONTENOIS	14
APPENANS	3	ONANS	9
ARCEY	14	POMPIERRE SUR DOUBS	14
CLERVAL	12	RANG	5
CROSEY LE GRAND	14	SAINT-AURICE COLOMBIER	10
FAIMBE	7	SOURANS	6
HYEMONDANS	9	VYT LES BELVOIR	15
LONGEVILLE SUR DOUBS	8		

zone départementale d'ajustement de MORTEAU
(rayon 25 km)

COMMUNES	Distance de Morteau	COMMUNES	Distance de Morteau
MORTEAU	0	LES COMBES	8
FOURNETS-LUISANS	18	LES FINS	4
FUANS	17	LES GRAS	9
GILLEY	13	MONTLEBON	3
GRAND'COMBE-CHATELEU	5	ORCHAMPS-VENNES	22
GUYANS VENNES	23	VILLERS LE LAC	6
LA CHENALOTTE	10		

zone de secteur d'ajustement de MAICHE (IEN Morteau)
(rayon 20 km)

COMMUNES	Distance de Maïche	COMMUNES	Distance de Maïche
MAICHE	0	INDEVILLERS	17
BONNETAGE	11	LE LUHIER	15
		LE RUSSEY	12
CHAMESEY	21	LES BRESEUX	2
CHARMAUVILLERS	13	LES ECORCES	5
CHARQUEMONT	7	MONTANDON	10
COUR SAINT-MAURICE	12	PLAIMBOIS DU MIROIS	17
DAMPRICHARD	8	TREVILLERS	8
FOURNET BLANCHEROCHE	12	VAUCLUSOTTE	13
FRAMBOUHANS	5		

zone de secteur d'ajustement de PONTARLIER
(rayon 25km)

COMMUNES	Distance de Pontarlier	COMMUNES	Distance de Pontarlier
PONTARLIER	0	LA CHAUX	19
ARC SOUS CICON	21	LA CLUSE ET MIJOUX	4
ARCON	7	LA LONGEVILLE-MONTBENOIT	20
BANNANS	12	LA RIVIERE DRUGEON	13
BIANS LES USIERS	12	LES FOURGS	12
BUGNY	12	LES HOPITAUX NEUFS	18
CHAFFOIS	7	LEVIER	19
CHAPELLE D'HUIN	17	MAISONS DU BOIS-LIEVREMONT	12
DOMMARTIN	6	MALBUISSON	16
DOUBS	4	METABIEF	18
EVILLERS	18	OUHANS	18
FRASNE	17	OYE ET PALLET	8
GOUX LES USIERS	14	ROCHEJEAN	21
GRANGES-NARBOZ	5	SOMBACOUR	11
HOUTAUD	5	VAUX ET CHANTEGRUE	23
JOUGNE	20	VERRIERES DE JOUX	12
LABERGEMENT SAINTE-MARIE	19	VUILLECIN	5

ANNEXE 2

LISTE RECAPITULATIVE DES ZONES GEOGRAPHIQUES DU DEPARTEMENT DU DOUBS

Les types de regroupements possibles sont :

R : le regroupement de communes

C : la commune (tous les établissements de la commune)

S : le secteur (le secteur est une composante de la commune)

(Une commune ne peut appartenir à deux regroupements, idem pour les établissements , ils ne peuvent appartenir qu'à un secteur)

- Commune de Besançon : **S**ecteur de Besançon agglomération
Secteur de Besançon éducation prioritaire
- Regroupement de communes "Besançon nord/ouest"
- Regroupement de communes "Besançon sud/est"
- Regroupement de communes collège Ornans
- Regroupement de communes collège Valdahon
- Regroupement de communes collèges Baume les Dames / Roulans
- Regroupement de communes collège Quingey
- Regroupement de communes collège Saint Vit

- Commune de Pontarlier
- Regroupement de communes "Pontarlier petite couronne"
- Regroupement de communes collège Mouthe
- Regroupement de communes collège Frasne

- Regroupement de communes collèges Pierrefontaine Les Varans / Sancey Le Grand
- Regroupement de communes collèges Le Russey / Maiche
- Regroupement de communes collèges Morteau / Villers Le Lac

- Commune de Montbéliard : **S**ecteur de Montbéliard agglomération
Secteur de Montbéliard éducation prioritaire
- Regroupement de communes Pays de Montbéliard éducation prioritaire (Audincourt, Bethoncourt, Valentigney)
- Regroupement de communes "Montbéliard ouest"
- Regroupement de communes "Montbéliard est"

- Commune de Grand Charmont : **S**ecteur de Grand Charmont agglomération
Secteur de Grand Charmont éducation prioritaire

- Commune de Sochaux éducation prioritaire

- Regroupement de communes collèges Isle sur le Doubs / Clerval / Rougemont
- Regroupement de communes collèges Pont de Roide / Blamont / Saint Hippolyte

.../...

LISTE DES ECOLES DU DEPARTEMENT DU DOUBS PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

COMMUNE DE BESANCON
SECTEUR BESANCON : AGGLOMERATION

ECOLES ELEMENTAIRES

BESANCON Arènes	0242 C	BESANCON Tristan Bernard	1190 H
BESANCON P. Bert	1722 L	BESANCON J. Boichard	0182 M
BESANCON Bregille Plateau	1578 E	BESANCON Brossolette	1684 V
BESANCON La Butte	1702 P	BESANCON Chaprais	1703 R
BESANCON La Viotte	1661 V	BESANCON Condorcet	1547 W
BESANCON P. ET M. Curie	1617 X	BESANCON Fanart	1628 J
BESANCON J. Ferry	1608 M	BESANCON Fontaine Ecu	1685 W
BESANCON Fourier	1355 M	BESANCON Granvelle	1609 N
BESANCON La Grette	1300 C	BESANCON Helvétie	1761 D
BESANCON Herriot	1662 W	BESANCON La Bruyère	1294 W
BESANCON J. Macé	1753 V	BESANCON Les Montboucons	0186 S
BESANCON Rivotte	0208 R	BESANCON Saint Claude	1704 S
BESANCON Les Sapins	1194 M	BESANCON Henri Fertet (Velotte)	1380 P
BESANCON Vieilles Perrières	1299 B	BESANCON Jean Zay	1694 F

ECOLES MATERNELLES

BESANCON Tristan Bernard	1218 N	BESANCON Vieilles Perrières	0269 G
BESANCON Paul Bert	1881 J	BESANCON Bersot	0243 D
BESANCON La Butte	0246 G	BESANCON Camus	0271 J
BESANCON Champrond	0247 H	BESANCON Chaprais	0248 J
BESANCON La Viotte	0249 K	BESANCON P. et M. Curie	0261 Y
BESANCON Jules Ferry	0266 D	BESANCON Fontaine Argent	0989 P
BESANCON Fontaine Ecu	0270 H	BESANCON Fourier	1377 L
BESANCON Fribourg	1538 L	BESANCON Granvelle	0254 R
BESANCON Helvétie	0252 N	BESANCON Herriot	0253 P
BESANCON Kennedy	1103 N	BESANCON Kergomard	0257 U
BESANCON Lamartine	1078 L	BESANCON Montrapon	0256 T
BESANCON Prés de Vaux	0206 N	BESANCON Ronchaux	0265 C
BESANCON Saint Claude	0267 E	BESANCON Saint Exupéry	1357 P
BESANCON Vauthier	1701 N	BESANCON Henri Fertet (Velotte)	0273 L

SECTEUR BESANCON : EDUCATION PRIORITAIRE REP+ (ex ECLAIR)**ECOLES ELEMENTAIRES**

BESANCON Bourgogne	1199 T	BESANCON Dürer	1625 F
BESANCON Champagne	1723 M	BESANCON Ile de France	1754 W

ECOLES MATERNELLES

BESANCON Artois	1416 D	BESANCON Cologne	1356 N
BESANCON Bouilloche	1655 N	BESANCON Dürer	1625 F
BESANCON Bourgogne	1297 Z	BESANCON Ile de France	1298 A
BESANCON Champagne	1096 F	BESANCON Picardie	1201 V

**REGROUPEMENT DE COMMUNES :
BESANCON NORD et OUEST**

AUDEUX élémentaire	25030	LAVERNAY élémentaire	25332
AUXON-DESSOUS DESSUS élémentaire	25034	MISEREY-SALINES élémentaire	25381
CHATILLON LE DUC Bellevue élémentaire	25133	MISEREY SALINES maternelle	25381
CHATILLON LE DUC maternelle	25133	MONCEY élémentaire	25382
CHAUCENNE maternelle	25136	NOIRONTE élémentaire	25427
CHEMAUDIN élémentaire	25147	PELOUSEY élémentaire	25448
CUSSEY SUR L'OGNON élémentaire	25186	PELOUSEY maternelle	25448
DEVECEY élémentaire	25200	PIREY élémentaire	25454
DEVECEY maternelle	25200	PIREY maternelle	25454
ECOLE VALENTIN élémentaire	25212	POUILLEY LES VIGNES élémentaire	25467
ECOLE VALENTIN maternelle	25212	POUILLEY LES VIGNES maternelle	25467
EMAGNY intercommunale	25217	RECOLOGNE intercommunale	25482
FRANOIS élémentaire	25258	SERRE LES SAPINS élémentaire	25542
FRANOIS maternelle	25258	VIEILLEY Intercommunale élémentaire	25612
GENEUILLE élémentaire	25265		

**REGROUPEMENT DE COMMUNES :
BESANCON SUD et EST**

AVANNE-AVENEY élémentaire	25036	MORRE élémentaire	25410
BEURE élémentaire	25058	NAISEY LES GRANGES élémentaire	25417
BOUCLANS élémentaire	25078	NANCRAY élémentaire	25418
CHALEZEULE élémentaire	25112	OSSE élémentaire	25437
FONTAIN élémentaire	25245	PUGEY élémentaire	25473
GENNES élémentaire	25267	ROCHE LEZ BEAUPRE élémentaire	25495
GRANDFONTAINE élémentaire	25287	ROCHE LEZ BEAUPRE maternelle	25495
GRANDFONTAINE maternelle	25287	SAONE élémentaire	25532
LARNOD maternelle	25328	SAONE maternelle	25532
MAMIROLLE élémentaire	25364	THISE élémentaire	25560
MAMIROLLE maternelle	25364	THISE maternelle	25560
MONTFAUCON élémentaire	25395	THORAISE élémentaire	25561
MONTFERRAND LE CHATEAU Village élémentaire	25397	VORGES LES PINS Intercommunale élémentaire	25631
MONTFERRAND LE CHATEAU Gare élémentaire	25397		

REGROUPEMENT DE COMMUNES : COLLEGE ORNANS

AMANCEY élémentaire	25015	MONTROND LE CHATEAU intercommunale	25406
CHANTRANS intercommunale	25120	ORNANS élémentaire	25434
DESERVILLERS élémentaire	25199	ORNANS maternelle	25434
DURNES Intercommunale	25208	TARCENAY Intercommunale	25558
ETERNOZ élémentaire	25223	VUILLAFANS Intercommunale	25633

REGROUPEMENT DE COMMUNES : COLLEGE VALDAHON

AVOUDREY élémentaire	25039	PASSONFONTAINE élémentaire	25447
EPENOY élémentaire	25219	VALDAHON Lavoisier élémentaire	25578
ETALANS élémentaire	25222	VALDAHON Lavoisier maternelle	25578
FALLERANS élémentaire	25233	VALDAHON Saint Exupéry élémentaire	25578
FLANGEBOUCHE élémentaire	25243	VALDAHON Monnet maternelle	25578
L'HOPITAL DU GROSBOIS intercommunale	25305	VERCEL VILLEDIEU LE CAMP élémentaire	25601
LORAY élémentaire	25349	VERCEL VILLEDIEU LE CAMP maternelle	25601
NODS Intercommunale	25424		

.../...

REGROUPEMENT DE COMMUNES : COLLEGES BAUME LES DAMES/ROULANS

AISSEY élémentaire	25009	MARCHAUX élémentaire	25368
AUTECHAUX intercommunale	25032	NOVILLARS élémentaire	25429
BAUME LES DAMES Breuil élémentaire	25047	NOVILLARS maternelle	25429
BAUME LES DAMES Centre maternelle	25047	PASSAVANT Maternelle	25446
BAUME LES DAMES Cour élémentaire	25047	PONT LES MOULINS élémentaire	25465
BAUME LES DAMES Prairie maternelle	25047	POULIGNEY LUSANS élémentaire	25468
BAUME LES DAMES Terreaux élémentaire	25047	RIGNEY LA TOUR DE SCEY Intercommunale	25490
CHAMPLIVE Intercommunale	25116	ROULANS élémentaire	25508
DELUZ élémentaire	25197	ROULANS maternelle	25508
GONSANS élémentaire	25278	SAINT HILAIRE Intercommunale	25518
GUILLOIN LES BAINS élémentaire	25299	SAINT JUAN élémentaire	25520
LAISSEY maternelle	25323	VAIRE ARCIER Intercommunale	25575
LOMONT SUR CRETE élémentaire	25341	VILLERS SAINT MARTIN maternelle	25626

REGROUPEMENT DE COMMUNES : COLLEGE SAINT VIT

BERTHELANGE élémentaire	25055	ROUTELLE maternelle	25509
BOUSSIERES élémentaire	25084	SAINT VIT N. Ledoux élémentaire	25527
DANNEMARIE SUR CRETE Application	25195	SAINT VIT J. D'Abbans maternelle	25527
LANTENNE VERTIERES maternelle	25326	SAINT VIT J. D'Abbans élémentaire	25527
MERCEY LE GRAND élémentaire	25374	SAINT VIT Roussey élémentaire	25527
OSSELLE élémentaire	25438	TORPES élémentaire	25564
ROSET FLUANS élémentaire	25502	VILLERS BUZON maternelle	25622

REGROUPEMENT DE COMMUNES : COLLEGE QUINGEY

ARC ET SENANS élémentaire	25021	LIESLE élémentaire	25336
BYANS SUR DOUBS élémentaire	25105	MYON élémentaire	25416
CHARNAY élémentaire	25126	QUINGEY élémentaire	25475
EPEUGNEY intercommunale	25220	QUINGEY maternelle	25475
FOURG élémentaire	25253		

.../...

COMMUNE DE PONTARLIER

PONTARLIER Clerc élémentaire	25462
PONTARLIER Cordier élémentaire	25462
PONTARLIER Cordier maternelle	25462
PONTARLIER J. Curie élémentaire	25462
PONTARLIER J. Curie maternelle	25462
PONTARLIER Péguy élémentaire	25462
PONTARLIER Péguy maternelle	25462
PONTARLIER Pergaud élémentaire	25462
PONTARLIER Vauthier élémentaire	25462
PONTARLIER Vauthier maternelle	25462
PONTARLIER Faivre maternelle	25462
PONTARLIER Pareuses maternelle	25462
PONTARLIER Vannolles maternelle	25462

REGROUPEMENT DE COMMUNES : PONTARLIER PETITE COURONNE

ARC SOUS CICON élémentaire	25025	LA CHAUX élémentaire	25139
ARCON élémentaire	25024	LA CLUSE ET MIJOUX élémentaire	25157
BIANS LES USIERS élémentaire	25060	LA LONGEVILLE MONTBENOIT Intercommunale	25347
BUGNY élémentaire	25099	LES FOURGS élémentaire	25254
CHAFFOIS élémentaire	25110	MAISON DU BOIS LIEVREMONT élémentaire	25357
DOMMARTIN élémentaire	25201	MALBUISSON Intercommunale	25361
DOUBS élémentaire	25204	OUHANS élémentaire	25440
DOUBS maternelle	25204	OYE ET PALLET Intercommunale	25442
EVILLERS élémentaire	25229	SOMBACOUR élémentaire	25549
GOUX LES USIERS élémentaire	25282	VERRIERES DE JOUX élémentaire	25609
HOUTAUD élémentaire	25309	VUILLECIN élémentaire	25634

.../...

REGROUPEMENT DE COMMUNES : COLLEGE MOUTHE

CHAPELLE DES BOIS élémentaire	25121
CHAUX-NEUVE élémentaire	25142
LES HOPITAUX-NEUFS Intercommunale maternelle	25307
JOUGNE Centre élémentaire	25318
LABERGEMENT SAINTE MARIE Intercommunale	25320
METABIEF Intercommunale	25380
MOUTHE élémentaire	25413
REMORAY-BOUJEONS élémentaire	25486
ROCHEJEAN Intercommunale	25494
VAUX ET CHANTEGRUE Intercommunale	25592

REGROUPEMENT DE COMMUNES : COLLEGE FRASNE

ARC SOUS MONTENOT élémentaire	25026
BANNANS Intercommunale maternelle	25041
BOUJAILLES Intercommunale	25079
CHAPELLE D'HUIN élémentaire	25122
FRASNE élémentaire	25259
FRASNE Maternelle	25259
LEVIER élémentaire	25334
LA RIVIERE DRUGEON élémentaire	25493
VILLENEUVE D'AMONT élémentaire	25621
VILLERS SOUS CHALAMONT maternelle	25627

.../...

REGROUPEMENT DE COMMUNES : COLLEGES PIERREFONTAINE LES VARANS / SANCEY LE GRAND

BELLEHERBE élémentaire	25051	ROSIERES SUR BARBECHE élémentaire	25503
CHAMESEY intercommunale	25113	SANCEY LE GRAND élémentaire	25529
LANDRESSE Intercommunale	25325	SERVIN/VELLEVANS Intercommunale	25544
LAVIRON élémentaire	25333	VALONNE élémentaire	25583
PIERREFONTAINE LES VARANS élémentaire	25453	VYT LES BELVOIR maternelle	25635
PIERREFONTAINE LES VARANS maternelle	25453		

REGROUPEMENT DE COMMUNES : COLLEGES LE RUSSEY / MAICHE

BONNETAGE élémentaire	25074	LE LUHIER élémentaire	25351
CHARMAUVILLERS élémentaire	25124	LE RUSSEY élémentaire	25512
CHARQUEMONT élémentaire	25127	LES BRESEUX élémentaire	25091
CHARQUEMONT maternelle	25127	LES ECORCES élémentaire	25213
COUR SAINT MAURICE élémentaire	25173	MAICHE élémentaire	25356
DAMPRICHARD élémentaire	25193	MAICHE maternelle	25356
DAMPRICHARD maternelle	25193	MONTANDON élémentaire	25387
FOURNET BLANCHEROCHE Maternelle	25255	PLAIMBOIS DU MIROIR élémentaire	25456
FRAMBOUHANS élémentaire	25256	TREVILLERS élémentaire	25571
INDEVILLERS intercommunale	25314	VAUCLUSOTTE élémentaire	25589
LA CHENALOTTE intercommunale	25148		

REGROUPEMENT DE COMMUNES : COLLEGE MORTEAU

FOURNETS-LUISANS élémentaire	25288	MORTEAU Bois Soleil maternelle	25411
FOURNETS-LUISANS maternelle	25288	MORTEAU Centre élémentaire	25411
FUANS élémentaire	25262	MORTEAU Centre maternelle	25411
FUANS Les Commènes élémentaire	25262	MORTEAU L. Pergaud élémentaire	25411
GILLEY élémentaire	25271	MORTEAU L.Pergaud maternelle	25411
GRAND COMBE CHATELEU élémentaire	25285	ORCHAMPS-VENNES maternelle	25432
GUYANS-VENNES élémentaire	25301	ORCHAMPS-VENNES élémentaire	25432
LES COMBES élémentaire	25160	VILLERS LE LAC Centre élémentaire	25321
.../...		.../...	

LES FINS élémentaire	25240	VILLERS LE LAC Centre maternelle	25321
LES FINS maternelle	25240	VILLERS LE LAC Le Chauffaud élémentaire	25321
LES GRAS élémentaire	25296	VILLERS LE LAC Les Bassots élémentaire	25321
MONTLEBON élémentaire	25403	VILLERS LE LAC Les Génévriers maternelle	25321
MONTLEBON maternelle	25403		

COMMUNE DE MONTBELIARD :

ZONE DE MONTBELIARD AGGLOMERATION

MONTBELIARD Citadelle élémentaire	1725 P	MONTBELIARD Victor Hugo maternelle	1744 K
MONTBELIARD Citadelle maternelle	0693 T	MONTBELIARD Combe aux Biches maternelle	0690 P
MONTBELIARD J. Grosjean élémentaire	0671 U	MONTBELIARD Gambetta maternelle	0689 N
MONTBELIARD J. Grosjean maternelle	1612 S	MONTBELIARD Le Parc maternelle	0692 S
MONTBELIARD Les Fossés élémentaire	1688 Z	MONTBELIARD Les Poilus maternelle	0688 M
MONTBELIARD Prairie élémentaire	1667 B	MONTBELIARD Mont Chevis maternelle	1073 F
MONTBELIARD Sous La Chaux élémentaire	1649 G	MONTBELIARD Rue de Belfort maternelle	0694 U
MONTBELIARD Victor Hugo élémentaire	1743 J		

ZONE MONTBELIARD EDUCATION PRIORITAIRE REP+ (ex ECLAIR)

MONTBELIARD Boulloche élémentaire	1553 C
MONTBELIARD Côteau Jouvent élémentaire	1666 A
MONTBELIARD Côteau Jouvent maternelle	1097 G
MONTBELIARD Petit Chênois élémentaire	1752 U
MONTBELIARD Petit Chênois maternelle	1074 G
MONTBELIARD Claude Debussy maternelle	1423 L
MONTBELIARD Jean Moulin maternelle	1362 V
MONTBELIARD Jean Zay maternelle	1577 D
MONTBELIARD M. Ravel maternelle	1449 P

.../...

REGROUPEMENT DE COMMUNES PAYS DE MONTBELIARD : EDUCATION PRIORITAIRE**COMMUNE D'AUDINCOURT****ZONE AUDINCOURT AGGLOMERATION**

AUDINCOURT G. Brassens élémentaire	1683 U
AUDINCOURT Les Forges élémentaire	1094 D
AUDINCOURT Les Forges maternelle	1610 P
AUDINCOURT Premiers Castors élémentaire	0136 M
AUDINCOURT Acacias maternelle	0144 W
AUDINCOURT Rue Neuve maternelle	0142 U

ZONE AUDINCOURT EDUCATION PRIORITAIRE REP (ex RRS)

AUDINCOURT Montanot élémentaire	1616 W
AUDINCOURT Autos élémentaire	1659 T
AUDINCOURT Autos maternelle	0140 S
AUDINCOURT G. Edme élémentaire	1216 L
AUDINCOURT Sur Les Vignes élémentaire	1369 C
AUDINCOURT J. Prévert maternelle	1353 K

COMMUNE DE BETHONCOURT**ZONE BETHONCOURT AGGLOMERATION**

BETHONCOURT J. Ferry élémentaire	1742 H
BETHONCOURT L. Pergaud maternelle	1368 B

ZONE BETHONCOURT EDUCATION PRIORITAIRE REP+ (ex ECLAIR)

BETHONCOURT Nelson Mandela élémentaire	1757 Z
BETHONCOURT V. Hugo maternelle	0284 Y
BETHONCOURT La Fontaine maternelle	1077 K
BETHONCOURT Louise Michel maternelle	1219 P

.../...

COMMUNE DE VALENTIGNEY**ZONE VALENTIGNEY AGGLOMERATION**

VALENTIGNEY Chardonnerets élémentaire	1338 U
VALENTIGNEY Pézole élémentaire	0920 P
VALENTIGNEY Pézole maternelle	0925 V
VALENTIGNEY Sous Roches élémentaire	1670 E
VALENTIGNEY Bruyères maternelle	1575 B
VALENTIGNEY Oehmichen maternelle	1957 S

ZONE VALENTIGNEY EDUCATION PRIORITAIRE REP (ex RRS)

VALENTIGNEY Donzelot élémentaire	1751 T
VALENTIGNEY Donzelot maternelle	0926 W
VALENTIGNEY Pergaud maternelle	1364 X

REGROUPEMENT DE COMMUNES : MONTBELIARD OUEST

AIBRE Intercommunale	25008	MANDEURE La Fontenotte élémentaire	25367
ARCEY élémentaire	25022	MANDEURE Les Estelles élémentaire	25367
ARCEY maternelle	25022	MATHAY élémentaire	25370
BART élémentaire	25043	MATHAY maternelle	25370
BART maternelle	25043	MONTENOIS élémentaire	25394
BAVANS Bel Air élémentaire	25048	MONTENOIS maternelle	25394
BAVANS Françoise Dolto maternelle	25048	PRESENTEVILLERS intercommunale	25469
COLOMBIER FONTAINE élémentaire	25159	RAYNANS élémentaire	25481
COURCELLES LES MONTBELIARD élémentaire	25170	SAINTE MARIE élémentaire	25523
DAMPIERRE SUR LE DOUBS élémentaire	25191	SAINTE SUZANNE élémentaire	25526
ETOUVANS élémentaire	25224	VOUJEAUCOURT élémentaire	25632
LOUGRES élémentaire	25350	VOUJEAUCOURT Mésanges maternelle	25632
MANDEURE Bataille maternelle	25367	VOUJEAUCOURT Myosotis maternelle	25632
MANDEURE Breuil maternelle	25367		

.../...

REGROUPEMENT DE COMMUNES : MONTBELIARD EST

ABBEVILLERS élémentaire	25004	GLAY Intercommunale	25274
ARBOUANS élémentaire	25020	HERIMONCOURT Centre élémentaire	25304
BADEVEL élémentaire	25040	HERIMONCOURT La Bouloie élémentaire	25304
DAMBENOIS Intercommunale des Trois Fontaines	25188	HERIMONCOURT Terre Blanche maternelle	25304
DAMPIERRE LES BOIS élémentaire	25190	NOMMAY élémentaire	25428
DAMPIERRE LES BOIS maternelle	25190	NOMMAY maternelle	25428
DASLE Combotte élémentaire	25196	SELONCOURT Berne élémentaire	25539
ETUPES Centre élémentaire	25228	SELONCOURT Ch. Mognetti maternelle	25539
ETUPES Château maternelle	25228	SELONCOURT L. Michel élémentaire	25539
ETUPES Pergaud élémentaire	25228	SELONCOURT M. Levin élémentaire	25539
EXINCOURT Victor Hugo maternelle	25230	TAILLECOURT élémentaire	25555
EXINCOURT Victor Hugo élémentaire	25230	VANDONCOURT élémentaire	25586
FESCHES LE CHATEL Le Rondelot élémentaire	25237	VIEUX CHARMONT élémentaire	25614
FESCHES LE CHATEL maternelle F. Dolto	25237	VIEUX CHARMONT maternelle	25614

COMMUNE DE GRAND CHARMONT**ZONE GRAND CHARMONT AGGLOMERATION**

GRAND CHARMONT Bataille élémentaire	0527 M	GRAND CHARMONT Fort Lachaux élémentaire	1508 D
GRAND CHARMONT Bataille maternelle	0535 W		

ZONE GRAND CHARMONT EDUCATION PRIORITAIRE

GRAND CHARMONT Daniel Jeanney Elémentaire	1687 Y	GRAND CHARMONT P. Curie Maternelle	0536 X
---	--------	------------------------------------	--------

COMMUNE DE SOCHAUX EDUCATION PRIORITAIRE

SOCHAUX Centre élémentaire	0885 B	SOCHAUX Chênes élémentaire	1689 A
SOCHAUX Centre maternelle	0889 F	SOCHAUX Chênes maternelle	0890 G

.../...

REGROUPEMENT DE COMMUNES : COLLEGES L'ISLE SUR LE DOUBS / CLERVAL/ ROUGEMONT

ABBENANS élémentaire	25003	L'ISLE SUR LE DOUBS Elémentaire B. Clavel	25315
ANTEUIL élémentaire	25018	L'ISLE SUR LE DOUBS maternelle Valérie Perdrizet	25315
APPENANS élémentaire	25019	LONGEVILLE SUR DOUBS élémentaire	25345
CLERVAL élémentaire	25156	MESANDANS élémentaire	25377
CLERVAL maternelle .../...	25156	POMPIERRE SUR DOUBS intercommunale .../...	25461
CROSEY LE GRAND élémentaire	25177	RANG élémentaire	25479
CUSE ET ADRISANS élémentaire	25184	ROUGEMONT élémentaire	25505
FAIMBE élémentaire	25232	ROUGEMONT maternelle	25505
HUANNE MONTMARTIN maternelle	25310	SAINT MAURICE COLOMBIER Intercommunale	25524
HYEMONDANS élémentaire	25311	SOURANS élémentaire	25552
L'ISLE SUR LE DOUBS A. Briand maternelle	25315	TOURNANS élémentaire	25567
L'ISLE SUR LE DOUBS Bourlier élémentaire	25315		

REGROUPEMENT DE COMMUNES : COLLEGES PONT DE ROIDE / BLAMONT

BLAMONT élémentaire	25063	PONT DE ROIDE L. Pergaud maternelle	25463
BLAMONT maternelle	25063	PONT DE ROIDE Les Halles élémentaire	25463
BOURGUIGNON élémentaire	25082	PONT DE ROIDE Vermondans élémentaire	25463
CHAMESOL élémentaire	25114	REMONDANS VAIVRE élémentaire	25485
DAMBELIN élémentaire	25187	ROCHES LES BLAMONT Intercommunale élémentaire	25497
ECOT élémentaire	25214	ROCHES LES BLAMONT Intercommunale maternelle	25497
GLERE maternelle .../...	25275	SAINT HIPPOLYTE élémentaire .../...	25519

GOUX LES DAMBELIN élémentaire	25281	SAINT HIPPOLYTE maternelle	25519
MONTECHEROUX élémentaire	25393	VAUFREY élémentaire	25591
PIERREFONTAINE LES BLAMONT Intercommunale maternelle	25452	VILLARS LES BLAMONT Intercommunale	25615
PONT DE ROIDE Château Herr élémentaire	25463	VILLARS SOUS DAMPJOUX Intercommunale	25617
PONT DE ROIDE Lilas maternelle	25463		

ANNEXE 3

LISTE DES ECOLES A SUJETIONS SPECIALES

1/ IME - ITEP

BAUME LES DAMES	I.M.E. Les Vignottes
BESANCON	I.M.E. du Parc
BESANCON	I.M.E. L'Essor
BESANCON	I.M.E. L'Espoir
BESANCON	I.M.E. Grand Besançon
BESANCON	I.T.E.P. Les Salins de Bregille
BESANCON	CREESDEV/POLYHANDICAP
BESANCON	UETED SESSAD Comtois (EMPU Les Bruyères)
COURTEFONTAINE (39)	I.T.E.P.
GRAND-CHARMONT	I.M.E. Les Grands Bois
GRANGES NARBOZ	I.T.E.P.
HERIMONCOURT	I.M.E La Bouloie
MAICHE	I.M.E. Saint Michel
MONTBELIARD	I.M.E. L'Espérel
MONTFORT	I.M.E.
MORTEAU	I.M.E Les Lucioles
NOVILLARS	I.T.E.P. Les Erables
ORNANS	I.M.E. L'Arc en Ciel
PONTARLIER	I.M.E.
ROUGEMONT	I.M.E. L'Envol
SOCHAUX	I.T.E.P. Saint-Exupéry
SELONCOURT	I.M.PRO. "La Maletière"
VILLENEUVE D'AMONT	I.M.E. L'Eveil

Etablissements sanitaires

BESANCON	C.A.T.T.P. (CHU ST JACQUES)
BESANCON	Service Pédiatrie (CHU ST JACQUES)
NOVILLARS	C.H.S.P Les Cèdres
BESANCON	CATIJ

2/ CLIS

Clis 1 (Troubles des fonctions cognitives)

Secteur de Besançon

- Baume les Dames Breuil
- Baume les Dames Terreaux
- Besançon Bourgogne
- Besançon Brossolette
- Besançon Champagne
- Besançon Fourier
- Besançon Jean Macé
- Besançon Herriot Mat.
- Besançon La Butte
- Quingey
- Saint-Vit J. d'Abbans
- Saône
- Serre Les Sapins
- Valdahon St Exupéry

Secteur de Montbéliard

- Audincourt Montanot
- Audincourt Sur les Vignes
- Bavans Bel Air

- L'Isle Sur le Doubs
- Montbéliard Bouloche
- Montbéliard Coteau Jouvent
- Montbéliard Petit Chênois
- Montbéliard Victor Hugo
- Valentigney Chardonnerets (2 clis)

Secteur du Haut Doubs

- Le Russey
- Morteau Pergaud
- Pontarlier Cordier
- Pontarlier Pergaud
- Pontarlier Vauthier

Clis 2 (Troubles des fonctions auditives)

- Besançon Vieilles Perrières
- Montbéliard Victor Hugo

Clis 4 (Troubles des fonctions motrices)

- Besançon Brossolette

ULIS TFC (troubles des fonctions cognitives)

Secteur de Besançon et Grand Besançon

- Baume Les Dames collège Cassin
- Besançon collège Camus
- Besançon collège Stendhal
- Besançon collège Voltaire
- Besançon collège Proudhon
- Valdahon collège E. Faure
- Chatillon Le Duc collège Claude Girard

Secteur de Montbéliard

- Etupes collège Paul Langevin
- Mandeuve collège J.P. Guyot
- Valentigney collège les Bruyères

Secteur du Haut Doubs

- Doubs collège Lucie Aubrac
- Morteau collège J.C. Bouquet
- Pontarlier collège A. Malraux
- Pontarlier ULIS LP Toussaint Louverture

UPI TFA (troubles des fonctions auditives)

- Besançon collège Victor Hugo
- Sochaux collège J. D'Abbans

UPI TFM (troubles des fonctions motrices)

- Besançon collège Clairs Soleils
- Pontarlier collège Malraux

3/ SEGPA

- CLG J. Bauhin - AUDINCOURT
- CLG Clairs Soleils - BESANCON
- CLG Diderot - BESANCON
- CLG Proudhon - BESANCON
- CLG L. Aubrac - DOUBS
- CLG Mont Miroir - MAICHE
- CLG Lou Blazer (Brossolette) - MONTBELIARD
- CLG Jean Claude Bouquet - MORTEAU
- CLG Jean Jaurès - SAINT VIT
- CLG Jouffroy d'Abbans - SOCHAUX
- CLG J. J. Rousseau - VOUJEAUCOURT

4/ EREA Alain Fournier – BESANCON

5/ Maison d'arrêt

- BESANCON

6/ SAPAD

- BESANCON

7/ CEEDA

- BESANCON

8/ CAE

- MONTBELIARD

9/ UPE2A

- BESANCON Helvétie
- MONTBELIARD EE Victor Hugo (itinérante)

10/ de médiateur PASS, (pôle d'accompagnement à la scolarisation des jeunes sourds).

11/ Ecoles et établissements en REP (ex RRS) ou REP+ (ex ECLAIR) à la rentrée 2015

COLLEGES		ECOLES				
DENOMINATION	UAI	SIGLE	DENOMINATION	COMMUNE	UAI	
BESANCON DIDEROT (depuis RS2014)	0251080N	EM PU	ALBRECHT DURER	BESANCON	0251625F	
		EM PU	ANDRE BOULLOCHE	BESANCON	0251655N	
		EM PU	ARTOIS	BESANCON	0251416D	
		EM PU	BOURGOGNE	BESANCON	0251297Z	
		EM PU	CHAMPAGNE	BESANCON	0251096F	
		EM PU	COLOGNE	BESANCON	0251356N	
		EM PU	ILE DE FRANCE	BESANCON	0251298A	
		EM PU	PICARDIE	BESANCON	0251201V	
		EE PU	ALBRECHT DURER	BESANCON	0251624E	
		EE PU	BOURGOGNE	BESANCON	0251199T	
		EE PU	CHAMPAGNE	BESANCON	0251723M	
		EE PU	ILE DE FRANCE	BESANCON	0251754W	
BETHONCOURT	0251209D	EM PU	LA FONTAINE	BETHONCOURT	0251077K	
		EM PU	LOUISE MICHEL	BETHONCOURT	0251219P	
		EM PU	VICTOR HUGO	BETHONCOURT	0250284Y	
		EE PU	NELSON MANDELA	BETHONCOURT	0251757Z	
MONTBELIARD LOU BLAZER	0251395F	EE PU	ANDRE BOULLOCHE	MONTBELIARD	0251553C	
		EM PU	COTEAU JOUVENT	MONTBELIARD	0251097G	
		EM PU	DEBUSSY	MONTBELIARD	0251423L	
		EM PU	JEAN MOULIN	MONTBELIARD	0251362V	
		EM PU	JEAN ZAY	MONTBELIARD	0251577D	
		EM PU	PETIT CHENOIS	MONTBELIARD	0251074G	
		EM PU	RAVEL	MONTBELIARD	0251449P	
		EE PU	COTEAU JOUVENT	MONTBELIARD	0251666A	
EE PU	PETIT CHENOIS	MONTBELIARD	0251752U			

REP	AUDINCOURT	0250003T	EM PU	DES AUTOS	AUDINCOURT	0250140S
			EM PU	PREVERT	AUDINCOURT	0251353K
			EE PU	DES AUTOS	AUDINCOURT	0251659T
			EE PU	MONTANOT	AUDINCOURT	0251616W
	SELONCOURT	0251397H	EP PU	GEORGES EDME	AUDINCOURT	0251216L
			EP PU	SUR LES VIGNES	AUDINCOURT	0251369C
	VALENTIGNEY	0251599C	EM PU	DONZELOT	VALENTIGNEY	0250926W
			EM PU	LOUIS PERGAUD	VALENTIGNEY	0251364X
			EE PU	DONZELOT	VALENTIGNEY	0251751T
	SOCHAUX	0250056A	EM PU	CURIE PIERRE	GRAND-CHARMONT	0250536X
			EM PU	CENTRE	SOCHAUX	0250889F
			EM PU	CHENES	SOCHAUX	0250890G
			EE PU	DANIEL JEANNEY	GRAND-CHARMONT	0251687Y
			EE PU	CENTRE	SOCHAUX	0250885B
EE PU	CHENES	SOCHAUX	0251689A			

ANNEXE 4

CALENDRIER PREVISIONNEL DES OPERATIONS DU MOUVEMENT DEPARTEMENTAL 2015

- **Mercredi 4 mars:** Date limite de retour des demandes de bonification au titre du rapprochement de conjoints, de la résidence de l'enfant ou pour charge de famille.
- **Lundi 13 avril:** Envois des courriers relatifs à la carte scolaire.
- **Du mercredi 15 avril au jeudi 23 avril 12h00 :** Ouverture du serveur.
- **Mercredi 22 avril:** Date limite de retour :
 - des demandes de priorité d'affectation au titre du handicap,
- **Vendredi 24 avril:** Date limite de retour :
 - des demandes d'annulation de vœux,
 - des fiches d'informations complémentaires (annexe 11) et de souhaits indicatifs (annexes 9 et 10)
- **Lundi 27 avril :** Date limite de retour
 - des accusés de réception des courriers de carte scolaire indiquant les éventuels volontaires.
- **Du jeudi 7 au mardi 12 mai :** consultation des barèmes corrigés sur I-Prof.
- **Mardi 12 mai :** date de fin de recours sur les barèmes.
- **Jeudi 28 mai:** Groupe de travail de vérification des vœux et barèmes, étude des priorités d'affectation éventuelles au titre du handicap, des maladies graves ou situations sociales exceptionnelles.
- **Mardi 9 juin :** C.A.P.D. de la phase principale du mouvement.
- **Jeudi 2 juillet :** C.A.P.D. phase d'ajustement

SAISIE INFORMATIQUE DES VOEUX

I) Phase principale du mouvement

Les vœux sont saisis sur internet dans l'application SIAM/I-PROF

Leur nombre est limité à 30 dont **1 vœu géographique** obligatoire pour les personnels nommés à titre provisoire, ceux qui sont touchés par une fermeture de classe et ceux entrant dans le département.

Pour se connecter, l'enseignant doit :

- 1) Depuis n'importe quel ordinateur disposant d'internet, taper l'adresse : <http://www.ac-besancon.fr>
- 2) S'authentifier en saisissant :
 - son compte utilisateur = initiale du prénom + 7 premières lettres du nom (en principe), en lettre minuscule, sans séparation.
 - son mot de passe = par défaut il s'agit du NUMEN en majuscules

Si vous rencontrez des difficultés lors de la connexion, il convient de déposer une demande d'assistance sous « PRATIC+ » accessible sur le site de l'académie de BESANCON : <http://www.ac-besancon.fr> dans la zone « Services ».

- 3) Dans le dossier I-Prof, cliquer sur le bouton "les services", puis sur "SIAM" en surbrillance.
- 4) Cliquer sur le bouton "phase intradépartementale", puis sur "saisissez et modifiez votre demande de mutation".
- 5) Saisir et valider les vœux en suivant les indications à l'écran, un affichage de postes vous aide dans cette démarche. **ATTENTION** : pour les vœux dans les zones géographiques, il est nécessaire de faire un vœu par type de support souhaité.
- 6) Un écran final en mode "pdf" récapitule la saisie effectuée.

Après la fermeture du serveur, **un accusé de réception est adressé** à chaque enseignant ayant émis des vœux, **dans la boîte I-PROF**, sous la rubrique « carrière ». Il comportera le barème brut, sans l'ajout des priorités et points de majoration ou bonification.

Un deuxième envoi des accusés de réception comportant les barèmes corrigés sera effectué dans les boîtes I-Prof le jeudi 7 mai 2015.

Rappel : date limite de recours sur les barèmes le mardi 12 mai 2015.

Aucune modification ou ajout de vœux ne pourra être effectuée après la fermeture du serveur, sauf situation particulière et sur demande expresse et motivée de l'intéressé (suppression d'un vœu), l'administration étudiera alors la réponse à apporter à cette demande.

Aucune demande ne sera prise en compte après le vendredi 24 avril 2015.

ANNEXE 6

LEXIQUE

Codes natures de support :	intitulés	titres nécessaires pour obtention à titre définitif
AINF	Animateur informatique	
ASOU	Animation soutien	
CHA	CLIS handicap auditif	CAAPSAIS ou CAPA-SH option A
CHME	CLIS handicap mental (ex CLIS)	CAAPSAIS ou CAPA-SH option D
CHMO	CLIS handicap moteur	CAAPSAIS ou CAPA-SH option C
CPAP	Conseiller pédagogique arts plastiques	entretien et CAFIPEMF arts plastiques
CPC	Conseiller pédagogique IEN	entretien et CAFIPEMF
CPD	Professeur d'EPS, conseiller pédagogique départemental	
CPEM	Conseiller pédagogique éducation musicale	entretien et CAFIPEMF musique
CPEP	Conseiller pédagogique pour l'EPS	entretien et CAFIPEMF EPS
CPLV	Conseiller pédagogique langues vivantes étrangères	entretien et CAFIPEMF + diplôme langue
DCOM	Compensation décharge directeur	
DE	Directeur d'école en REP+ (ex Eclair)	entretien et liste d'aptitude
DE	Directeur d'école	pour 2 classes et + : liste d'aptitude, pour écoles d'application : CAFIPEMF et liste d'aptitude DEEAS
DETS	Directeur établissement spécialisé (EREA)	liste d'aptitude DEEAS
DMFE	Compensation décharge maître formateur élémentaire	
DMFM	Compensation décharge maître formateur maternelle	
DSPE	Compensation directeur école spécialisée	CAAPSAIS ou CAPA-SH option D
EAPL	Enseignant classe application élémentaire	CAFIPEMF
EAPM	Enseignant classe application maternelle	CAFIPEMF
ECAD	Enseignant classe d'adaptation	CAAPSAIS ou CAPA-SH option E
ECEL	Enseignant classe élémentaire dans une école élémentaire ou une école primaire	
ECMA	Enseignant classe maternelle dans une école maternelle ou une école primaire	
ECSP	Enseignant classe spécialisée en IME IMPRO, ITEP, Hôpital ...	CAAPSAIS ou CAPA-SH option D
FPEX	Fonctions pédagogiques exceptionnelles	entretien
IEEL	Initiation étrangers élémentaire (UPE2A)	entretien et diplôme français langue étrangère souhaité
ISES	instituteur spécialisé en SEGPA	CAAPSAIS ou CAPA-SH option F
ISIN	Instituteur spécialisé en SEGPA - internat	CAAPSAIS ou CAPA-SH option F
MDPH	Enseignant 1 ^{er} degré mis à disposition de la maison départementale pour le handicap	entretien
MGR	Maître G réseau	CAAPSAIS ou CAPA-SH option G
MSUP	Maître supplémentaire (dispositif plus de maîtres que de classes)	entretien
OEVR	Oeuvres	
PSYR	Psychologue réseau	diplôme ou titre de psychologue scolaire
REF	Enseignant 1 ^{er} degré référent	entretien
SESD	Poste service enseignement suivi à domicile (SESSAD)	CAAPSAIS ou CAPA-SH option D
TR BD	Titulaire remplaçant brigade banalisée	
TDEP	Titulaire départemental (zones de secteur d'affectation Morteau ou Valdahon)	
TSEC	Titulaire de secteur (autres zones de secteur d'affectation)	
UPI	Ancien nom des ULIS : enseignant en unité localisée pour l'inclusion scolaire	CAAPSAIS ou CAPA-SH option D

Autres abréviations :

CDAPH :	commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
CDOEA :	commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré
CLG :	collège
E.E.A :	école élémentaire d'application
E.E.PU :	école élémentaire publique
E.M.A :	école maternelle d'application
E.M.PU :	école maternelle publique
E.P.PU :	école primaire publique
I.M.E. :	institut médico-éducatif
I.M.PRO :	institut médico-professionnel
ITEP :	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
REP+ :	Réseau d'éducation prioritaire renforcé

ANNEXE 7

Principales modifications apportées aux règles du mouvement départemental 2014 des enseignants du premier degré du département du Doubs
--

Dispositions 2014	Dispositions 2015 Principales modifications
Déposer au moins 5 vœux géographiques en phase principale pour les personnels nommés à titre provisoire ou devant obligatoirement recevoir une affectation à la rentrée (ineats).	Déposer au moins 1 vœu géographique en phase principale pour les personnels nommés à titre provisoire ou devant obligatoirement recevoir une affectation à la rentrée (ineats). 5 sont recommandés.
Du fait de l'informatisation de la 1 ^{ère} phase d'ajustement, une deuxième saisie de vœux est prévue. 10 vœux géographiques sont obligatoires pour les personnels restés sans poste et les nouveaux ineats.	La 1 ^{ère} phase d'ajustement ne sera pas informatisée, aucune saisie de vœux supplémentaire ne sera effectuée, les vœux de la phase principale étant réutilisés en parallèle avec la fiche d'informations complémentaires.
	Zone géographique de Montbéliard Est : retrait des communes de Grand Charmont et Sochaux qui passent en éducation prioritaire (REP), d'où création de nouvelles zones : <ul style="list-style-type: none"> • Commune de Grand Charmont qui comporte 2 secteurs : <ul style="list-style-type: none"> - Grand Charmont agglomération - Grand Charmont éducation prioritaire • Commune de Sochaux éducation prioritaire



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Doubs
éducation
nationale

Service de la gestion collective des
personnels enseignants du 1^{er}
degré

26, avenue de l'Observatoire
25030 BESANCON CEDEX

Tel : 03 81 65 48 56

Mél : ce.gestco.dsden25@ac-
besancon.fr

FICHE D'INFORMATIONS INDICATIVES

~~~~~  
A retourner impérativement au service gestion collective pour le 24 avril 2015  
délai de rigueur : aucune fiche ne sera prise en compte après cette date.  
~~~~~

**ENSEIGNANTS TITULAIRES D'UN POSTE EN
ZONE DE SECTEUR D'AJUSTEMENT
OU EN ZONE DEPARTEMENTALE D'AJUSTEMENT**

OBJET : mouvement 2015

NOM :

PRENOM :

ADRESSE PERSONNELLE :

TELEPHONE :

ADRESSE MEL :

1) Qu'elle est votre zone d'ajustement à la rentrée 2014 ? :

BESANCON (t.sec B6): QUINGEY (t.sec B1): BAUME LES DAMES (t.sec B3):
VALDAHON (t.dep B2): ORNANS (t.sec B2): L'ISLE SUR LE DOUBS (t.sec M1):
PONTARLIER : (t.sec Pontarlier) MORTEAU (t.dep Morteau) : MAICHE (t.sec Morteau) :
MONTBELIARD (t.sec M2):

2) Etes-vous déjà affecté sur cette zone en 2014-2015 ?

OUI :

NON :

3) Si oui, quels sont vos supports d'affectation (précisez école et quotité) :

-
-
-
-

4) **Si cela est possible**, souhaitez-vous obtenir tout ou partie de ces supports en 2015-2016 ?

OUI :

NON :

5) Observations (précisez en particulier si vous êtes volontaire pour exercer en A-SH) :

TRES SIGNALE

Les nominations sur les postes provisoires sont prononcées par le directeur académique des services de l'éducation nationale du DOUBS, dans l'intérêt du service, en fonction en premier lieu du barème et des supports vacants.



FICHE D'INFORMATIONS INDICATIVES

~~~~~  
A retourner impérativement au service gestion collective pour le 24 avril 2015  
délai de rigueur : aucune fiche ne sera prise en compte après cette date.  
~~~~~

**ENSEIGNANTS TITULAIRES
D'UN POSTE DE REMPLACANT
A TEMPS PARTIEL EN 2015-2016**

Service de la gestion collective des
personnels enseignants du 1^{er}
degré

26, avenue de l'Observatoire
25030 BESANCON CEDEX

Tel : 03 81 65 48 56

Mél : ce.gestco.dsden25@ac-
besancon.fr

OBJET : mouvement 2015

NOM :

PRENOM :

ADRESSE PERSONNELLE :

TELEPHONE :

ADRESSE MEL :

1. Etes-vous déjà à temps partiel et titulaire d'un poste de remplacement en 2014-2015 ? :

OUI :

NON :

2. Si oui, quels sont vos supports d'affectation provisoire (précisez école et quotité) ? :

-
-
-
-

3. Si cela est possible, souhaitez-vous obtenir tout ou partie de ces supports en 2015-2016 ?

OUI :

NON :

4. Observations (précisez en particulier si vous êtes volontaire pour exercer en A-SH) :

TRES SIGNALE

Les nominations sur les postes sont prononcées par le directeur académique des services de l'éducation nationale du DOUBS, dans l'intérêt du service, en fonction du barème et des supports vacants.

(A retourner impérativement au service gestion collective
pour le 24 avril 2015)

**ENSEIGNANTS NOMMES A TITRE PROVISOIRE
OU ENTRANT DANS LE DEPARTEMENT**

Service gestion collective des
personnels enseignants
du 1^{er} degré

OBJET : mouvement 2015

NOM :

PRENOM :

Dossier suivi par :
Solange Lucas

ADRESSE PERSONNELLE :

Téléphone :
03 81 65 48 56

TELEPHONE :

Fax :
03 81 65 48 92

ADRESSE MEL :

Mél :
ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr

26, avenue de l'Observatoire
25030 Besançon cedex

AFFECTATION EN 2014/2015 :

REMPLIR **TOUTES** LES CASES EN LES NUMEROTANT DE 1 A 25 EN FONCTION DES PRIORITES
D'AFFECTATION SOUHAITEES.

	maternelle	élémentaire	ASH en école	ASH en établissement	remplacement
BESANCON - DE 30 KM					
BESANCON DE 30 A 50 KM					
PONTARLIER					
MORTEAU					
MONTBELIARD - SOCHAUX					

Observations : (toute précision utile à l'étude de votre affectation)